

Article 31 du Règlement

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS
CONDITIONNELLES

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.): Monsieur le Président, ma déclaration porte sur la nomination récente de M. Willie Gibbs à la présidence de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Dans son rapport de 1994, le vérificateur général signale que la méthode d'embauchage utilisée montre qu'il y a place à l'amélioration. Voilà donc qu'on a donné suite à cette recommandation. En effet, M. Gibbs, fonctionnaire de carrière au Service correctionnel, a été engagé dans le cadre d'un processus de sélection à deux étapes et d'entrevues.

C'est la première fois qu'on suit ce type de processus de nomination pour combler des postes à la Commission nationale des libérations conditionnelles, et nous nous en réjouissons.

* * *

[Français]

LE FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Maurice Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, le cinquième anniversaire du Forum pour l'emploi du Québec a permis de réitérer l'importance accordée à la formation professionnelle et à l'intégration des jeunes au marché du travail. Le rapatriement de la formation professionnelle à Québec fait l'objet depuis longtemps d'un consensus entre tous les intervenants politiques, économiques et sociaux; seul le gouvernement fédéral fait la sourde oreille.

Le ministre du Développement des ressources humaines doit se rendre à l'évidence et admettre que les initiatives locales atteindront pleinement les objectifs visés au moment où le gouvernement fédéral cédera aux provinces la responsabilité pleine et entière de la formation de la main-d'oeuvre.

Quelles sont les raisons qui poussent continuellement le ministre à s'immiscer dans ce secteur d'activité, alors qu'il n'est même pas capable d'obtenir des résultats convaincants avec les mesures qu'il dicte d'Ottawa?

* * *

[Traduction]

LA PROTECTION DES CITOYENS

M. Myron Thompson (Wild Rose, Réf.): Monsieur le Président, le bilan du gouvernement à la rubrique de la protection des citoyens canadiens est tout simplement catastrophique.

Ainsi, le gouvernement américain s'acharne contre Kenneth Walker, un homme d'affaires canadien, après avoir porté des accusations douteuses contre lui, et notre gouvernement refuse de faire quoi que ce soit pour l'aider.

Victor Ostrovsky, un auteur canadien, a écouté pendant qu'un fanatique interrogé dans le cadre d'une émission d'actualités du matin préconisait ouvertement qu'on l'assassine.

Pourquoi le gouvernement ne fait-il rien, alors que des menaces de mort sont proférées contre un auteur ou un homme d'affaires canadien?

Lorsque l'auteur britannique Salmon Rushdie a été menacé de mort, le Parlement britannique s'est levé d'une seule voix pour condamner le pays qui prônait le recours à la violence pour tuer un citoyen britannique.

Non seulement le silence de notre gouvernement montre au monde entier que le Canada se fiche éperdument du sort de ses citoyens, mais encore, si nous maintenons le silence, nous confirmons la perception qu'ont les radicaux, les fanatiques et les puissances étrangères que tout Canadien peut être intimidé ou tué sans que ne réagisse notre gouvernement.

Le gouvernement doit se tenir debout et s'élever contre toute menace à l'égard de nos citoyens.

* * *

LE PROGRAMME D'ADAPTATION DES TRAVAILLEURS
ÂGÉS

M. Janko Peric (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un problème grave et préoccupant pour 22 habitants de ma circonscription, Cambridge.

Ces personnes sont d'anciens employés de Bundy Canada. Elles ont toutes plus de 55 ans et n'ont touché aucun revenu depuis leur licenciement en 1991 du fait de problèmes associés au Programme d'adaptation des travailleurs âgés.

Après maints retards, on leur dit à présent qu'elles devront attendre le printemps 1995 pour savoir si elles seront admissibles au PATA et pour que cette question soit réglée.

Nombre de ces personnes ont été obligées de vendre leur maison, de puiser dans leur REER et d'emménager avec des parents pour survivre. Il est temps de redonner leur dignité à ces personnes émotionnellement et financièrement dans la détresse.

J'insiste auprès du ministre afin qu'il fasse tout son possible pour persuader le gouvernement ontarien d'accorder une aide financière aux travailleurs concernés en vertu de l'accord-cadre sur le PATA conclu entre le Canada et l'Ontario.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, novembre est le Mois de la prévention de la violence faite aux femmes en Ontario.

Statistique Canada révèle qu'une Canadienne sur quatre vivant en région rurale est victime de violence physique. Ma circonscription, Lambton—Middlesex, est principalement rurale. La peur et le sentiment d'isolement que ressent une femme battue sont pires dans le cas de celles qui vivent en région rurale, parce qu'elles vivent dans des régions plus retirées et ont l'impression de ne pouvoir quitter la ferme dans laquelle elles sont associées.

Le comté de Middlesex offre de l'aide aux femmes victimes de violence. Le Centre rural d'aide aux femmes de Strathroy et de la région, qui a dispensé des services à plus de 200 femmes l'année dernière, a également créé un programme d'extension des servi-